cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Annie Chartier
https://www.cadre21.org/membres/c86d55132c7ba7b717a44906

Date d'obtention : 2024-02-01 16:47:11

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Qu'il y a des procédures et une marche à suivre pour faciliter les interventions autant pour les victimes, les témoins, le fautif et les parents.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Dans le cadre de mon travail de ressource régionale CVI, je serai en mesure de mieux maîtriser le projet et de m'assurer de bien transmettre les informations et les besoins à mes agents pivots de la région. M'assurer que la mise en place soit conforme et répondre aux critères du projet en collaboration avec la SQ.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

S'assurer que tout les acteurs de la situation de sexto puisse être rencontré et avoir les ressources nécessaire à leurs besoins, tout en les accompagnants.